

FICHE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS
DE LA DIGITALISATION

Nom du CEC : Mairie de Maroua III Code CEC : EN 3801
Nom du CEC de Rattachement : Code CEC :
(Pour centre secondaire)

Noms et prénoms : Aissatou
Téléphone : 699029270
Sexe : feminin
Qualité : Secrétaire d'état civil
Fonction :
Niveau Scolaire : classe de 3ème
CNI / Passeport : N° 101193188
Nature de l'acte : Procès Verbal de Prestation de Serment
N° de l'acte : N° 2 / PV / Pi du 07 Octobre 2023



Photo 4 X 4

Signature 1

Signature 2

- P.J :
- Photo 4 X 4
 - Photocopie CNI
 - Arrêté.



Demande de certificat

(Administration)

*Veuillez remplir ce formulaire avec les informations requises

Informations sur l'administration			
Noms de l'Administration	COMMUNE DE MAROUA III		
Code budgétaire	271 305 130 1		
Président / ministre	HAMADOU SADOU		
Siège social et adresse	MAROUA		
BP Adresse	04		
Information sur l'utilisateur du certificat*			
Nom de l'employé	AISSATOU EPIE YAOUBA		
Date de naissance	1986/01/05	N° CNI / Passeport service	101493188
Téléphone		Mobile	699 02 9270 Fax
Direction	SECRETARIE ETAT CIVIL		
Courriel (e-mail)			
Type de demande	Emission* réémission*renouvellement*suspension*réactivation*révoation*Mise à jour des informations critiques		
Pouvoir du mandataire			
Informations sur le mandataire	Noms		N° CNI/Passeport service
	Téléphone		Relation avec le représentant
Conformément aux dispositions de la loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybercriminalité et à la charte de certification électronique de l'ANTIC, je demande le certificat électronique et suis d'accord que les données contenues dans ce formulaire soient utilisées pour les taches liées à la gestion de ce certificat et notamment la demande d'émission, de réémission, de renouvellement, de suspension, de réactivation, de révocation ou d'un évènement apparenté.			
Date ____/____/____			
(Nom, cachet et signature du Directeur Général)			

*Document à attacher à la présente demande

- Copie de l'enregistrement au registre de commerce
- Un certificat d'impression de cachet (cachet de l'entreprise ou de l'individu)
- Une copie de la pièce d'identification de l'utilisateur du certificat et celle du mandataire



P.O Box : 6170 Yaoundé
Tel : +237 222 20 22 11 – Fax: +237 222 20 39 31
<http://www.antic.cm> pki@antic.cm

Nom	Opérateur Centrale de l'Autorité d'Enregistrement
Signature	

CARTE NATIONALE D'IDENTITE NATIONAL IDENTITY CARD

**RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON**

NOM/SURNAME
AÏSSATOU épouse YAÛBA

PRÉNOMS/GIVEN NAMES

DATE DE NAISSANCE/DATE OF BIRTH
05 01 1966






LIEU DE NAISSANCE/PLACE OF BIRTH
MAROUA

SEXE/SEX
F

TAILLE/HEIGHT
1,47

PROFESSION/OCCUPATION
AGENT COMMUNAL

SIGNATURE

Sécretaire

PERE/FATHER
MAINA TCHAMAKI

MERE/MOTHER
MAIRAMA HAGOKAYE

S.P./S.M.
860000

ADRESSE/ADDRESS
KOUTBAO

AUTORITE/AUTHORITY
Martha MBARGA NOUELE


DATE DE DELIVRANCE/
DATE OF ISSUE
04 12 2019

DATE D'EXPIRATION/
DATE OF EXPIRY
04 12 2023

POSTE D'IDENTIFICATION/
IDENTIFICATION POST
EN01

IDENTIFIANT UNIQUE/
UNIQUE IDENTIFIER
20190808495620441

CAMEROON
CAMEROON



101193188

N°02/PV/PL DU 07 OCTOBRE 2003

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE MAROUA
(CHAMBRE CIVILE ET COMMERCIALE)

EXPEDITION

L'an deux trois et le sept Octobre, en la salle ordinaire des audiences sise au Palais de Justice de Maroua et par devant le Tribunal de Première Instance de ladite ville et composé de Monsieur TEUGANG MBOUDJEKO JUILLE, Juge au Tribunal de céans, PRESIDENT;

En présence de Madame BILLONG, Substitut Procureur de la République près les Tribunaux de Maroua, occupant le banc du Ministère Public;

Avec l'assistance de Maître SIRBELA FRANCOIS, Greffier tenant la plume;

ONT COMPARU:

Mesdames:

- 1°/ - AISSATOU BELLO, née le 16 Mars 1962 à Garoua, fille de Bello et de Zara Oumaté;
- 2°/- AISSATOU, née le 05 Janvier 1966 à Maroua, fille de ~~Tch~~ Maïna Tchamaki et de Maïrama Hagokaye;

Toutes deux en service à la Commune Rurale de Maroua;

Par requête en date du 21 Juillet 2003, Monsieur le Maire de la Commune a saisi le Tribunal de Première Instance de céans, statuant en matière civile et commerciale pour s'entendre recevoir le serment des susnommées conformément à l'article 8 alinéa 7 de l'Ordonnance n°81/02 du 29 Juin 1981 portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes

2



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
du Tribunal de Céans

physiques;

--- Le Président constatant la comparu-
tion des lauréats, a donné parole à Mon-
sieur le Procureur de la République, qui
a défini les fonctions importantes qui
attendent les récipiendaires et requis
qu'il plaise au Tribunal de lui donner
acte de ses réquisitions, d'ordonner lec-
ture par le Greffier audiencier de l'ac-
te nommant les susnommés, de recevoir
leur serment, de les renvoyer à l'exerci-
ce de leurs fonctions et dire que du
tout il sera dressé procès-verbal pour
être classé au rang des minutes du Gref-
fe du Tribunal de céans;

--- Avant la lecture du texte de serment
Monsieur le Président a prodigué des con-
seils aux comparantes, fait donner par le
Greffier audiencier lecture de l'Arrêté
Municipal nommant Dames AISSATOU BELLO
et AISSATOU à leurs fonctions et donné

lecture de la formule du serment: "VOUS,
ENGAGEZ-VOUS SUR L'HONNEUR A REMPLIR LO-
YALEMENT ET FIDELLEMENT, CONFORMEMENT A LA
LOI, LES FONCTIONS DE SECRETAIRE D'ETAT
CIVIL QUE VOUS CONFERE VOTRE NOMINATION

--- AISSATOU BELLO et AISSATOU, debout
devant la barre, tête découverte, main
droite levée, ont dit chacune à haute
voix "JE LE JURE";

--- Après quoi le Président a rendu la

décision suivante:

-----LE TRIBUNAL-----

--- Statuant publiquement, contradictoirement à l'égard des parties;

--- Accueille AISSATOU BELLO et AISSATOU en leur demande;

--- Donne acte au Ministère Public de ses réquisitions et au Greffier audiencier de la lecture de l'Arrêté de nomination;

--- Reçoit AISSATOU BELLO et AISSATOU en leur ~~demande~~ et les renvoie dans l'exercice de ~~leur~~ leurs fonctions de secrétaire d'état civil;

--- Dit que du tout il sera dressé procès-verbal pour être classé au rang des minutes du Greffe de céans;

--- En foi de quoi le présent procès-verbal a été signé par le Président et le Greffier, approuvant _____

Quelle

Juf

POUR EXPEDITION CERTIFIEE
CONFORME DELIVREE PAR
VOUS GREFFIER EN CHEF
SOUS SIGNEE 19 - JAN 2007
MABOUA LE

E = Gratis

LE 20 JAN 2004

23

RECU



Joseph Ewang Simon
Inspecteur des Impôts

Mme Sali Mamoudou
Greffier Principal